



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-dixième réunion plénière**

Genève, 20-22 juin 2022

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

Rapports, directives et recommandations élaborés**sous les auspices de la Conférence :****Mesure de l'utilité de la statistique officielle****Mesure de l'utilité de la statistique officielle****Document élaboré par l'équipe spéciale chargée de mettre à l'essai et d'affiner le cadre de mesure de l'utilité de la statistique officielle***Résumé*

Le présent document est une version abrégée du document intitulé « Measuring the value of official statistics: testing and developing a measurement framework » (Mesure de l'utilité de la statistique officielle : mise à l'essai et affinage d'un cadre de mesure) élaboré par une équipe spéciale composée de représentants du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (présidence), de l'Arménie, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la Hongrie, de l'Irlande, d'Israël, de la Lituanie, de Maurice, du Mexique, de la Namibie, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovénie, de la Tchéquie et du Conseil de coopération du Golfe, ainsi que d'un expert indépendant.

Cette version abrégée a été établie à des fins de traduction. Elle reprend l'introduction, certaines parties du chapitre 2 sur la définition de l'utilité et l'intérêt de la mesurer, une partie du chapitre 3 sur les principes directeurs servant à affiner le cadre de mesure, et l'intégralité du chapitre 6, qui contient les conclusions, les recommandations et une description des travaux futurs. La numérotation des chapitres et des parties de la présente version abrégée ne correspond pas à celle du document complet.

Le texte intégral du document comprend également des chapitres portant sur une nouvelle proposition visant à mieux comprendre l'utilité de la statistique officielle, sur l'examen du cadre de mesure, et sur une approche de la mesure de l'utilité axée sur les résultats, appelée « carte des résultats », ainsi qu'une liste de références et des annexes contenant le cadre de mesure original, l'évaluation complète des mesures et des études de cas par pays. La version complète du document a été envoyée en mars 2022 par courrier électronique à tous les membres de la Conférence des statisticiens européens pour consultation et elle est disponible sur le site Web de la Conférence à l'adresse <https://unece.org/statistics/events/CES2022>. Un résumé du résultat de la consultation sera présenté dans le document ECE/CES/2022/3/Add.1.



Si la consultation donne des résultats positifs, la Conférence sera invitée à approuver le document en réunion plénière.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé analytique	4
A. Messages clefs	5
II. Introduction	8
A. Cadre général	8
B. Le cadre de mesure	9
C. Évaluer, mettre à l'essai et améliorer le cadre	9
III. Qu'est-ce que l'utilité et pourquoi voulons-nous la mesurer ?	10
A. Introduction	10
B. Le nouveau visage de l'utilité de la statistique dans le contexte de la pandémie de COVID-19.....	11
C. Définition des notions en jeu	13
IV. Examen du cadre de mesure	17
A. Principes directeurs à mettre en œuvre pour affiner le cadre de mesure.....	17
V. Conclusions, recommandations et travaux futurs.....	19
A. Conclusions	19
B. Recommandations.....	20
C. Travaux futurs.....	21

Liste des figures

Figure 1. Carte conceptuelle de la valeur selon les différentes écoles de pensée	14
--	----

I. Résumé analytique

1. Préalablement à toute tentative de quantifier l'utilité de la statistique officielle, il faut commencer par se demander ce que l'on entend par utilité, ainsi que le point de vue à privilégier s'agissant de l'utilité perçue.
2. On trouvera dans le présent rapport un examen des méthodes potentielles de mesure de l'utilité étayées par des études de cas qui illustrent leur utilisation et leur adéquation (ou leur inadéquation) à l'évaluation de l'utilité de la statistique officielle. Il en ressort les conclusions générales suivantes :
 - Les approches de l'utilité fondées sur le client donnent lieu à un ensemble d'indicateurs potentiels différents de ceux qui découlent d'une approche de l'utilité plus traditionnelle, à savoir axée sur la production.
 - Si les indicateurs fondés sur la production peuvent être très utiles à des fins d'exploitation et de gestion (notamment dans des domaines tels que la qualité et la budgétisation), ils ne rendent pas nécessairement compte de l'utilité des produits statistiques au sens où nous l'entendons ici.
3. Le passage à une approche de la mesure de l'utilité centrée sur le client – et, par extension, de la création de valeur, de son maintien et de son augmentation, qui est l'objectif ultime – requiert un changement fondamental d'orientation.
4. Le présent document propose une méthode pour gérer ce changement, qui consiste à utiliser une « carte des résultats » pour définir clairement une voie vers la réalisation des objectifs centraux de la statistique officielle, en partant de ces objectifs fondamentaux pour parvenir à des résultats mesurables et des indicateurs quantitatifs de l'utilité de la statistique.
5. Les statisticiens officiels sont animés par la conviction que les produits qu'ils élaborent en s'appuyant sur les [Principes fondamentaux de la statistique officielle](#) ont une valeur unique et jouent un rôle essentiel dans la prise de décisions fondées sur des données probantes, la responsabilité en politique et la démocratie. Cependant, la communauté des producteurs de statistiques officielles est de plus en plus consciente du décalage qui existe entre leur propre compréhension des avantages et de la valeur de leurs produits et la perception du public quant à l'utilité de la statistique officielle. Il ne s'agit pas seulement de « prouver notre valeur ». Les statistiques officielles ne sont pas la seule source d'information statistique. Les clients, à juste titre, choisiront d'accorder leur confiance à la statistique officielle plutôt qu'à d'autres sources seulement sur la base de leur propre évaluation des avantages et des inconvénients qui s'y rapportent. Les pouvoirs publics et autres bailleurs de fonds veulent savoir si les ressources qu'ils allouent à la statistique officielle offrent un bon rendement de l'investissement. Les statisticiens officiels veulent que leur engagement à respecter les Principes fondamentaux, et ce qu'ils considèrent comme la valeur qui en résulte, soit reconnu et compris.
6. C'est pour répondre à ces besoins que la Conférence des statisticiens européens (CSE) a créé en 2015 une équipe spéciale sur l'utilité de la statistique officielle, qui a publié en 2018 les [Recommandations sur les moyens de promouvoir, de mesurer et de faire connaître l'utilité de la statistique officielle](#), dans lesquelles on trouve une proposition de cadre de mesure composé d'indicateurs permettant de mesurer l'utilité, ainsi que des suggestions de méthodes à utiliser à cette fin. En conclusion de ses travaux, l'équipe spéciale a proposé que des organismes nationaux de statistique jouent un rôle pionnier en mettant à l'essai le cadre de mesure proposé, avec l'appui de la Commission économique pour l'Europe (CEE), et qu'ils partagent leurs conclusions et expériences avec la communauté statistique internationale.
7. Le présent document est né de l'ambition de mener de tels essais pilotes par l'intermédiaire d'une équipe spéciale créée en 2019 à cette fin. Toutefois, deux choses sont apparues très clairement dès le début de ce processus :
 - Tout d'abord, le cadre proposé, qui était le résultat d'une séance de réflexion fondée sur les Recommandations de 2018, n'était pas encore suffisamment élaboré pour pouvoir être mis à l'essai tel quel ;

- Ensuite, l'ensemble du processus de développement et de mise à l'essai d'un cadre de mesure reposait sur des hypothèses non validées, à savoir que l'on savait déjà ce que recouvrait la notion d'utilité de la statistique officielle, ainsi que les raisons pour lesquelles les statisticiens officiels souhaitaient produire de telles mesures de l'utilité de leurs travaux. En réalité, comme cela ressort du présent document, il fallait examiner et déconstruire en profondeur ces deux hypothèses avant de pouvoir mener un essai pilote digne de ce nom, puis d'élaborer un cadre de mesure utilisable.

8. L'équipe spéciale expose ses conclusions dans le présent document, avec pour principal argument que c'est le client qui détermine l'utilité de la statistique officielle. Par conséquent, toute tentative de quantifier cette utilité doit débiter par une étude de ce qui intéresse les clients. Un cadre fondé sur des indicateurs mesurant la conformité de la statistique officielle par rapport à des normes fixées par la communauté statistique elle-même – indépendamment du caractère louable et universel de ces normes et du niveau de détail et de soin apporté à ces indicateurs – ne saurait constituer un cadre permettant de mesurer l'utilité de la statistique officielle.

9. On trouvera dans le présent rapport une description du processus suivi par l'équipe spéciale pour parvenir à cet argument central, notamment un examen détaillé du cadre de mesure, qui a montré qu'une part importante des mesures initialement proposées ne pouvaient pas servir d'indicateurs de l'utilité perçue par le client. Nombre de ces mesures demeurent utiles pour des raisons opérationnelles, notamment aux fins de l'évaluation de la qualité et de la budgétisation, mais seul un nombre réduit d'entre elles présentent un intérêt en tant qu'indicateurs de l'utilité. Parmi celles-ci, on trouve un certain nombre de mesures utilisées de longue date, et il est manifeste que des méthodes de plus en plus affinées permettent de promouvoir et d'améliorer les produits de la statistique officielle. De nombreux pays ont mené ou lancé des travaux ciblés pour évaluer et étudier les effets de ces mesures, que ce soit selon des approches objectives, subjectives ou financières.

A. Messages clefs

10. Les messages clefs qui résultent des deux années de délibérations et d'études menées par l'équipe spéciale sont les suivants :

1. Avant de pouvoir mesurer l'utilité, nous devons d'abord savoir de quoi il s'agit

11. Comme pour n'importe quel sujet de statistique, une première étape essentielle consiste à définir les notions et à délimiter ce qui doit être mesuré. « L'utilité » est une notion floue qui recouvre différentes significations. Il est donc difficile d'en donner une définition précise, mais cela renforce la nécessité d'être explicite sur ce dont il est question.

2. Nous mesurons l'utilité dans le but de prouver l'intérêt de nos travaux et de nous améliorer

12. L'élaboration d'un cadre permettant réellement de mesurer l'utilité de la statistique officielle dépend de notre capacité à savoir pourquoi nous nous sommes fixé cet objectif. Il s'agit notamment de prouver que nos activités sont utiles et qu'elles constituent une bonne utilisation des ressources publiques, ainsi que de nous donner les moyens de nous assurer de l'efficacité de nos travaux pour en renforcer l'utilité. Ces deux motifs sont valables.

3. La seule façon de déterminer ce qui présente un intérêt pour les clients est de chercher à connaître leur avis

13. Nous ne devons pas partir du principe que nous savons ce qui présente un intérêt pour les clients ou que nous attachons la même importance aux mêmes choses, ou que si nous expliquons suffisamment pourquoi nous considérons que certaines choses sont importantes, ils en viendront à partager notre point de vue. Pour savoir réellement ce qui fait l'utilité de la statistique officielle, nous devons leur poser la question. Il ne s'agit pas nécessairement d'interroger directement les utilisateurs, ce qui pourrait être mal compris, mais plutôt de mettre en œuvre une méthode permettant de les sonder pour recenser leurs critères de satisfaction.

4. Utilité ≠ valeurs

14. L'utilité, comme la beauté, est une notion relative. Il ne nous appartient pas de dire ce qui fait l'utilité de la statistique officielle (sauf si nous posons la question – voir le point précédent). Nous pouvons énoncer nos valeurs, les facteurs qui nous font avancer et nous motivent, ainsi que les raisons qui nous poussent à faire ce que nous faisons. Nous pouvons énoncer les caractéristiques de la statistique officielle qui résultent des valeurs que nous défendons. Et nous pouvons même indiquer pourquoi nous pensons que les utilisateurs ou la société en général devraient s'accorder sur l'intérêt de ces caractéristiques. Cependant, il n'existe pas de corrélation systématique entre les valeurs et l'utilité. Au final, les utilisateurs apprécieront ce qui répond à leurs besoins, besoins qu'il ne nous appartient pas de déterminer à leur place. De même, le fait de communiquer sur nos valeurs ne garantit pas que cela convaincra qui que ce soit de notre utilité. À l'instar du touriste étranger qui parle de plus en plus fort dans sa propre langue dans l'espoir d'être compris, nous risquons de nous aliéner nos utilisateurs si nous nous contentons d'énoncer nos valeurs en espérant qu'ils finiront par comprendre. Il serait plus utile de communiquer sur la manière dont nous répondons à *leurs* critères d'utilité.

5. Utilité ≠ qualité

15. En statistique officielle, la qualité est une notion déjà bien définie, aux dimensions claires et reconnues. Elle peut se résumer à « la qualité des statistiques que nous produisons ». Bien que l'une des dimensions des cadres standards de mesure de la qualité soit la pertinence, définie comme la satisfaction des besoins des utilisateurs, la majorité des autres dimensions concernent des aspects des statistiques elles-mêmes qui peuvent être mesurés de manière relativement objective au sein d'un organisme national de statistique. En revanche, on ne peut déterminer l'utilité sans faire référence à la perception de celui qui l'évalue, car c'est une notion intrinsèquement subjective. Pour certains utilisateurs, elle peut être synonyme de qualité, si la qualité est la principale caractéristique qu'ils apprécient, tandis que pour d'autres, elle englobera des aspects plus intangibles tels que les relations et les opinions. Par exemple, pour certains utilisateurs, le simple fait que des statistiques soient produites par un organisme national – donc auréolé de sérieux – peut suffire à les rendre à leurs yeux plus précieuses que des statistiques non officielles, même si toutes les autres caractéristiques des données sont égales par ailleurs.

6. On ne mesure pas (forcément) l'utilité de la même façon que la qualité ou l'adhésion à des valeurs

16. L'utilité n'étant pas synonyme de valeur ou de qualité, un cadre de mesure de cette notion ne reposera pas sur les mêmes indicateurs qu'un cadre de mesure de la qualité, et il ne consistera pas en des mesures de la manière dont nous défendons des valeurs et incarnons les Principes fondamentaux. Cependant, il pourrait y avoir un certain chevauchement, car pour certains utilisateurs, ces éléments sont en effet des composantes fondamentales de leur perception de l'utilité.

7. La mise à l'essai et l'amélioration du cadre de mesure ont mis en évidence les problèmes sous-jacents à cette démarche

17. L'équipe spéciale avait pour mandat de mettre à l'essai et d'améliorer le cadre découlant des Recommandations de 2018. Le contenu du présent document montre que cet objectif a été atteint. Cependant, l'un des principaux enseignements de cet exercice est que la méthode consistant à élaborer un cadre de mesure « de l'extérieur vers l'intérieur », en partant des indicateurs existants et en les mettant à l'essai pour voir s'ils donnent une bonne image de l'objet à mesurer, repose sur une logique erronée. Dans le cadre amélioré proposé ici, un nombre important de mesures ont donc été écartées, car il s'est avéré qu'elles ne fournissaient pas une image fidèle de l'objet mesuré et qu'elles présentaient des lacunes notables, pour lesquelles de nouvelles mesures devraient être élaborées à mesure de l'avancée des travaux.

8. Le fait d'exclure des mesures du cadre ne signifie pas qu'elles sont sans importance

18. Les travaux menés par l'équipe spéciale ont consisté à examiner chacune des mesures proposées dans le cadre élaboré en 2018, à la lumière de l'expérience des 18 pays et organismes qui ont partagé leur point de vue. Cet examen s'est traduit par l'exclusion d'un nombre important de ces mesures, pour différentes raisons : soit parce qu'elles n'étaient pas considérées comme réellement indicatives de l'utilité ; soit parce qu'il ne s'agissait pas d'indicateurs quantitatifs ; soit parce qu'elles ne s'appuyaient pas sur un cheminement logique, des effets attendus aux résultats et aux mesures permettant d'atteindre ces derniers ; soit parce que les comportements associés au suivi de cette mesure n'étaient pas souhaitables ; soit parce qu'il n'était pas évident de déterminer le « bon » niveau de l'indicateur où qu'elles ne proposaient pas un objectif vers lequel tendre ; ou alors parce qu'il n'existait pas de relation monotone évidente entre l'indicateur et l'utilité qu'il était censé mesurer.

19. Néanmoins, le fait d'exclure une mesure du cadre pour l'une ou l'autre des raisons susmentionnées ne signifie pas qu'il est inutile de la produire, mais simplement que l'équipe spéciale ne la considère pas comme un indicateur potentiel de l'utilité de la statistique officielle. Cette mesure pourrait cependant être un indicateur de quelque chose d'autre que l'utilité et il peut y avoir de nombreuses autres raisons de la produire. Les études de cas donnent plusieurs exemples de cette situation.

9. Un cadre de mesure de l'utilité peut inclure des éléments que nous ne savons pas mesurer à l'heure actuelle

20. Il existe de nombreuses raisons d'exclure du cadre une mesure proposée, mais la difficulté ou l'impossibilité de la produire pour l'instant ne devrait pas en faire partie. Si nous estimons qu'un élément serait un bon indicateur de l'utilité, mais que nous ne disposons pas actuellement d'un moyen de le quantifier, nous ne devrions pas pour autant l'écarter. En effet, en tant que statisticiens, nous ne devrions pas tomber dans la facilité en renonçant à une mesure parce qu'elle est difficile à réaliser, mais plutôt essayer de trouver un moyen d'y parvenir ! Ceci étant dit, l'inverse est également vrai : ce n'est pas parce qu'il existe une mesure quantitative de quelque chose qu'elle est nécessairement pertinente et doit être utilisée.

10. Pour élaborer un cadre de mesure de l'utilité, il est possible d'utiliser une carte des résultats

21. En plus d'examiner et d'évaluer le cadre de mesure de 2018, l'équipe spéciale a également étudié un autre moyen d'élaborer un tel cadre. Au lieu de commencer par dresser la liste des indicateurs possibles avant de les mettre à l'essai, elle a adopté une démarche inverse, en définissant d'abord les objectifs centraux de la statistique officielle, puis des stratégies organisationnelles qui permettent d'atteindre ces objectifs, puis des résultats tactiques, des domaines mesurables pour lesquels des indicateurs peuvent être élaborés, et enfin les indicateurs eux-mêmes. Même si elle est chronophage et s'il est bien possible que tous les indicateurs proposés ne puissent pas (pour l'instant) être facilement mesurés, cette démarche présente l'avantage majeur que chaque indicateur du cadre trace un chemin clair à partir de l'objectif central.

11. Les améliorations qu'il est proposé d'apporter au cadre de mesure ne sont qu'une première étape : l'équipe spéciale propose de changer fondamentalement d'approche pour faire avancer les travaux

22. Le cadre révisé et amélioré qui est proposé dans le présent document s'appuie sur l'évaluation des mesures suggérées en 2018. Le suivi approfondi – que ce soit séparément au niveau national ou collectivement au niveau international – du processus de cartographie des résultats visant à élaborer un cadre de mesure générique adaptable aux spécificités de chaque pays, est une tâche qui ne relève pas du mandat de l'équipe spéciale, cette dernière considérant cependant que celle-ci pourrait grandement contribuer aux efforts actuels déployés pour démontrer et améliorer l'utilité de la statistique officielle. Par conséquent, plutôt que de mettre à l'essai des indicateurs individuels, l'équipe spéciale propose que les travaux futurs soient axés sur l'essai pilote de la procédure de la carte des résultats, en

s'appuyant largement sur la consultation des utilisateurs (et des non-utilisateurs) afin d'aider les statisticiens officiels à améliorer leur contribution à la société.

II. Introduction

23. « En quoi la statistique officielle vous est-elle utile ? ». Plus d'un millier de personnes ont lu cette question publiée par un statisticien professionnel sur un fil de discussion très actif de LinkedIn, mais seules deux y ont répondu de façon circonstanciée.

24. Postée sur les comptes officiels de médias sociaux, cette question a donné lieu à des « J'aime » et à des retweets, mais personne n'y a répondu.

25. Qu'est-ce que cela nous apprend ? Que ceux qui interagissent avec des statisticiens officiels sur les médias sociaux ne peuvent même pas citer une seule chose qui montre l'utilité de notre travail. Devrions-nous juste baisser les bras et passer à autre chose ?

26. Les auteurs du présent document soutiennent que la statistique officielle, en tant que secteur d'activité, joue très probablement un rôle extrêmement précieux pour ses utilisateurs et la société dans son ensemble, mais que nos habitudes d'introspection construites et institutionnalisées au fil des ans nous ont amenés à considérer cette utilité comme acquise et nous ont privés des moyens de la mettre en évidence ou de la renforcer.

27. L'une des raisons pour lesquelles les gens n'ont pas répondu à cette question – voire ne savaient pas quoi y répondre – tient au fait qu'elle est trop abstraite. Dans aucun secteur d'activité, aucun fournisseur de produits ou prestataire de services ne s'attendrait à ce que ses clients soient capables d'exprimer directement et délibérément les différents critères qu'ils appliquent, ou la pondération relative qu'ils attribuent à ces critères, par exemple lors du choix d'une voiture, d'une paire de jeans ou d'une marque de biscuits. Si la réalité était aussi simple, il serait aisé de faire des études de marché, dans n'importe quel domaine. Cependant, dans les faits, le secteur des études de marché met en œuvre des moyens subtils et complexes afin d'obtenir des informations auprès de personnes concernant les critères qu'elles appliquent, souvent inconsciemment, et sur la manière dont elles les associent à l'utilité perçue, que ce soit en termes de rapport qualité-prix, de temps, de prestige ou d'autres facteurs.

28. Il doit en être de même pour la statistique officielle.

29. En premier lieu, il est difficile de déterminer les critères que nos utilisateurs (ainsi que les utilisateurs potentiels, les utilisateurs passifs et les non-utilisateurs) appliquent pour déterminer l'utilité qu'ils attribuent à nos produits et services, car ce processus est rarement conscient ou explicite et qu'il est pratiquement certain qu'il varie selon l'utilisateur, l'usage, le temps et le lieu.

30. En second lieu, il n'est pas possible de déterminer ces critères de manière purement interne, c'est-à-dire sans consulter ces mêmes utilisateurs, même s'il est difficile de le faire et qu'une simple question directe ne suffit pas, comme l'illustre l'exemple des médias sociaux cité précédemment. Si nous choisissons d'élaborer nos propres composantes de l'utilité sur la base de ce que nous supposons être apprécié des utilisateurs, nous risquons de retenir des critères peu pertinents qui nous orienteraient vers des objectifs erronés.

31. Enfin, même lorsque les critères – c'est-à-dire les éléments constitutifs qui, ensemble, façonnent l'utilité perçue par l'utilisateur – ont été définis, la tâche de les rendre opérationnelles d'une manière qui nous permette de fixer des objectifs et de suivre, de comparer et d'évaluer les progrès accomplis dans leur réalisation demeure tout aussi vaste et multiforme.

A. Cadre général

32. Cette partie n'a pas été reprise dans la version abrégée du document.

B. Le cadre de mesure

33. Les Recommandations de 2018 contenaient une proposition de cadre composé de trois types de mesure de l'utilité :

a) Des indicateurs observables ou objectifs (tenant compte de l'utilisation réelle des produits statistiques, des mesures de la qualité censées apporter une valeur ajoutée et/ou donner la preuve du respect des Principes fondamentaux de la statistique officielle) ;

b) Des indicateurs subjectifs (en ce qui concerne des éléments tels que la perception, la confiance, l'appui ou la satisfaction) ;

c) Des évaluations financières (pour quantifier les effets des statistiques en termes financiers et/ou évaluer l'utilité des produits obtenus par rapport au coût des intrants).

34. En termes généraux, la composante objective est constituée d'éléments qui peuvent être mesurés assez facilement à partir de sources existantes telles que, entre autres, le nombre de téléchargements, le nombre de mentions dans les différents types de médias et le nombre d'interactions sur les médias sociaux. L'inclusion de ces éléments en tant qu'indicateurs de l'utilité repose sur l'hypothèse selon laquelle lorsque des personnes consultent, téléchargent ou utilisent nos statistiques ou font mention de nos données, cela témoigne de leur intérêt pour notre travail.

35. La composante subjective comprend des mesures qui seraient principalement obtenues à partir d'enquêtes de satisfaction des utilisateurs, qu'il s'agisse d'enquêtes annuelles complètes ou de mini-enquêtes menées continuellement sur des pages Web. Elle fournit des informations cruciales quant à la confiance et au crédit que les utilisateurs accordent à la statistique officielle, ainsi que sur l'utilité, la pertinence et l'accessibilité perçues.

36. La composante financière mérite d'être citée séparément en raison de son pouvoir du point de vue de la communication, même si elle n'appartient pas à la même catégorie conceptuelle ou logique que les mesures subjectives et objectives (il ne s'agit pas d'une classification tripartite mutuellement exclusive). Une grande partie des débats relatifs à l'utilité de la statistique officielle découlent du souhait de savoir si les statistiques officielles présentent un bon rapport qualité-prix, sachant que leur production est financée par des fonds publics. Les mesures financières de l'utilité sont les plus difficiles à produire, mais leurs résultats se prêtent particulièrement bien à la communication. Au vu de la position unique qu'occupent les organismes nationaux de statistique dans le domaine de la quantification, on attend d'eux qu'ils soient capables d'apporter la preuve de leur utilité en termes quantitatifs.

37. Au regard de ces trois composantes, il était proposé dans le cadre de 2018 d'utiliser un large éventail d'indicateurs ou de mesures regroupés en sous-composantes (par exemple, la composante objective était divisée en indicateurs de qualité, de transparence, d'utilisation et de pertinence, et la composante subjective comportait, entre autres, les sous-composantes « notoriété de la marque et du message » et « soutien aux utilisateurs »).

C. Évaluer, mettre à l'essai et améliorer le cadre

38. Les travaux de la CSE sur la mesure de l'utilité ont été lancés dans le but de mettre à l'essai le cadre de mesure. Cependant, deux choses sont apparues très clairement dès le début des activités de l'équipe spéciale. Premièrement, celle-ci a constaté qu'il n'était pas possible de soumettre le cadre à un simple essai pilote. La myriade d'idées de mesure proposées dans les Recommandations de 2018 résultaient d'une séance précoce de réflexion débridée, mais elles n'étaient pas suffisamment abouties pour pouvoir être traduites en indicateurs mesurables tangibles. Ainsi, les libellés des indicateurs « Nombre de services sur mesure, par groupe d'utilisateurs » et « Proportion d'utilisateurs dont les besoins d'information ont été satisfaits » sont loin d'être suffisamment clairs pour permettre de produire des données sans avoir préalablement établi les définitions nécessaires et une méthode type.

39. Deuxièmement, l'équipe spéciale a constaté que certains des éléments du cadre proposé n'étaient pas réellement des mesures de l'utilité, tandis que d'autres éléments, qui auraient peut-être dû être inclus dans un examen d'ensemble, étaient absents du cadre. En

effet, l'ensemble du processus de développement et de mise à l'essai d'un cadre de mesure reposait sur des hypothèses non validées, à savoir que l'on savait déjà ce que recouvrait la notion d'utilité de la statistique officielle, ainsi que les raisons pour lesquelles les statisticiens officiels souhaitaient produire de telles mesures de l'utilité de leurs travaux. En réalité, comme cela ressort du présent document, il fallait examiner et déconstruire en profondeur ces deux hypothèses avant de pouvoir mener un essai pilote digne de ce nom, puis d'élaborer un cadre de mesure utilisable.

40. L'équipe spéciale a donc étendu la portée de ses travaux pour y inclure à la fois la mise à l'essai du cadre de mesure et l'élaboration de celui-ci. Pour pouvoir l'élaborer, elle a tout d'abord dû parvenir à une définition claire et consensuelle de la notion d'utilité et définir les raisons pour lesquelles les organismes nationaux de statistique voudraient ou devraient mesurer cette utilité. C'est sur cette base qu'elle a conçu une approche cohérente et complète aux fins de la mesure de l'utilité de la statistique officielle. En associant les informations détaillées fournies par chaque pays participant et sa propre expérience issue de ces tentatives de produire des mesures de l'utilité dans différents aspects de ce cadre, et en s'appuyant sur un vaste ensemble d'études de cas, l'équipe spéciale a ainsi été en mesure d'élaborer à l'intention des organismes nationaux de statistique des recommandations générales portant sur l'opportunité, l'intérêt et la manière d'appliquer le cadre.

41. Le reste de ce chapitre n'a pas été repris dans la version abrégée du document.

III. Qu'est-ce que l'utilité et pourquoi voulons-nous la mesurer ?

A. Introduction

42. Dans l'environnement de données d'aujourd'hui, nous ne pouvons plus prendre comme acquise l'utilité de la statistique officielle, en partant du principe que cette utilité est avérée et que les parties prenantes partagent cet avis. Le développement des mégadonnées et des produits statistiques qui l'accompagnent a accéléré l'évolution des attentes des clients et des produits dont ils ont besoin, car les décideurs, les entreprises et le grand public recherchent de plus en plus des données récentes et fiables pour étayer leurs décisions. Cette croissance s'accompagne d'une facilitation de l'accès aux données, d'un développement de l'utilisation (parfois abusive) des statistiques et de leur diffusion sur les plateformes de médias sociaux qui font que le marché des données, sur lequel opèrent les organismes nationaux de statistique, est plus concurrentiel que jamais.

43. La pandémie de COVID-19 a joué un rôle de catalyseur en renforçant et en accélérant ces tendances, qui concernent non seulement la production de statistiques, mais aussi la manière dont les organismes nationaux de statistique étudient et évaluent l'utilité de leur contribution à la société. On trouvera à la section 2.2 des informations sur la manière dont la pandémie a perturbé la façon dont la société et les organismes nationaux de statistique perçoivent la notion d'utilité.

44. Dans ce contexte, les organismes nationaux de statistique ont la possibilité de mesurer l'utilité de la statistique officielle et de communiquer à ce sujet de manière convaincante, y compris auprès du grand public. Actuellement, ils sont largement reconnus comme étant indépendants, et la société considère que leurs produits et services sont fiables. Ils ne doivent toutefois pas se reposer sur leurs lauriers et croire que leur prestige ou la confiance institutionnelle leur permettront de faire face avec succès à la nouvelle donne du marché des statistiques. Ils ne doivent pas non plus sous-estimer la valeur de la statistique officielle, en particulier lorsqu'ils s'efforcent de défendre leur budget ou de solliciter des ressources supplémentaires.

45. S'ils veulent conserver la haute estime et la pertinence dont ils jouissent actuellement, les organismes nationaux de statistique devront être capables d'examiner l'utilité de leurs produits du point de vue des utilisateurs, ainsi que de fixer des objectifs d'amélioration de façon à répondre aux besoins.

46. En plus de mettre en évidence les effets positifs des activités des organismes et des systèmes nationaux de statistique sur la société, le processus de mesure de l'utilité de la statistique officielle sera l'occasion d'intensifier le dialogue avec les utilisateurs, les utilisateurs potentiels et les utilisateurs passifs (toute personne qui bénéficie d'une manière ou d'une autre de l'utilisation de la statistique officielle dans la prise de décisions, même si elle ne se considère pas comme un utilisateur). Cela permettra ensuite aux organismes nationaux de statistique de suivre l'efficacité de leurs efforts et d'appuyer le développement de produits pour mieux répondre aux besoins et aux intérêts des utilisateurs.

47. Dans le secteur privé, les producteurs de statistiques analysent l'utilité de leurs produits en comparant les coûts de saisie et le chiffre d'affaires, car leur pérennité est directement liée à la réactivité de leurs clients. Les prix pratiqués reflètent le consentement à payer et les modèles de consommation, qui sont alignés sur des tendances et des changements de fond. Les organismes nationaux de statistique diffèrent à la fois par leur fonction principale (fournir aux décideurs de leur pays des données leur permettant d'étayer la prise de décisions à tous les niveaux de la société) et par leur situation (ils sont financés par des fonds publics et font partie du tissu institutionnel national). Par conséquent, comme pour tout bien public, le processus d'évaluation de l'utilité de leur contribution doit aller au-delà d'une approche purement financière. En définitive, l'utilité perçue par les utilisateurs dépend de la satisfaction de leurs besoins et de leur capacité à prendre des décisions éclairées avec un niveau de confiance raisonnable.

B. Le nouveau visage de l'utilité de la statistique dans le contexte de la pandémie de COVID-19

48. Quelques jours après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré un état d'urgence sanitaire mondiale, on a constaté le début d'une évolution au niveau mondial de la façon dont les statistiques et les données étaient utilisées et perçues. Les points de presse quotidiens de l'OMS, d'autres organisations internationales et des gouvernements et les bulletins d'information ont commencé à être centrés sur des chiffres et des graphiques ; des personnes qui n'avaient pas regardé ou interprété un graphique depuis des années se sont mises à étudier des droites d'ajustement de la tendance et des axes, tandis que des journalistes, tout au long d'articles de presse, décortiquaient les différents indicateurs de mortalité, d'hospitalisation et de cas positifs pour en présenter toutes les nuances.

49. En tant que principaux dépositaires des données officielles relatives à ces questions, les organismes nationaux de statistique se sont retrouvés en terrain inconnu. On attendait d'eux qu'ils produisent des chiffres en urgence, tout en étant sous les feux de l'actualité comme jamais auparavant. Les producteurs de statistiques officielles se sont toujours targués d'être transparents, irréprochables sur le plan scientifique et indépendants du pouvoir politique. Dans le passé, certains utilisateurs n'auraient peut-être pas prêté un intérêt particulier à ces caractéristiques, mais celles-ci ont soudainement pris une importance centrale du fait de la fréquente politisation des mesures prises au niveau national pour lutter contre la pandémie. Dans le même temps, l'importance relative que les utilisateurs attachent aux différentes dimensions de la qualité – notamment l'actualité des données, leur ponctualité, leur exactitude et leur accessibilité – a évolué au fur et à mesure que la nature des utilisateurs et des usages changeait.

50. Cela ne veut pas dire que le sens du terme « utilité » s'est modifié. L'idée que l'utilité est déterminée par « l'exploitabilité » reste inchangée, mais l'usage qui est désormais fait des statistiques et les exigences imposées aux organismes qui les produisent sont à bien des égards très différents de ce qu'ils étaient avant la pandémie. Les décideurs, les scientifiques et le grand public avaient besoin d'urgence d'informations leur permettant de prendre rapidement des décisions éclairées au regard de l'évolution ou des conséquences de la pandémie ; à ce titre, ils peuvent être amenés à accorder une importance particulière à l'actualité des statistiques pour répondre à ces besoins urgents, éventuellement au détriment de leur précision et du niveau de détail, qui sont pourtant souvent présentés comme les qualités distinctives des statistiques officielles.

51. Avant la pandémie de COVID-19, de nombreux organismes nationaux de statistique avaient déjà commencé à évaluer l'utilité de leurs produits pour faire face à l'arrivée sur le marché d'innombrables produits concurrents. Aujourd'hui, nous constatons cependant que la perception de l'utilité varie selon les circonstances et les besoins de l'utilisateur ou du client, ce qui prouve de façon claire que nous devons mener ces évaluations de l'utilité sur une base régulière et continue, et non de façon ponctuelle.

52. Par exemple, au début de la pandémie, les gouvernements ont eu besoin de données très différentes pour appuyer la planification des mesures de lutte. Les mesures du produit intérieur brut (PIB) sont bien sûr toujours nécessaires pour mesurer l'impact économique d'un événement, mais des mesures trimestrielles très précises dont le temps de production est de six mois ne sont pas adaptées à un contexte caractérisé par des changements massifs, rapides et subits tels que les confinements. C'est pour cela que des produits tels que les « estimations flash du PIB » ont été créés. Ces statistiques sont publiées beaucoup plus fréquemment que les mesures traditionnelles, et dans un délai beaucoup plus court. Bien que ces produits s'écartent quelque peu du modèle traditionnel de la statistique officielle, ils répondent directement aux besoins des clients (et à leur perception de l'utilité), car ils facilitent une prise de décisions rapide.

53. La façon dont la demande s'est réorientée vers des statistiques compactes et « prédigérées » constitue un autre exemple de l'évolution des aspects qui définissent l'utilité des statistiques. Les produits faciles à interpréter, fondés sur des tableaux de bord, des visualisations, des récits et des graphiques simples accompagnés de mots-clefs clairs ont gagné en importance. Cette évolution découle à la fois de la diversité croissante des utilisateurs (parmi lesquels on trouve davantage d'utilisateurs non experts et moins versés dans la statistique) et d'une demande de délais de production plus courts, même chez les utilisateurs avancés tels que les journalistes et les fonctionnaires, qui ont l'habitude de travailler avec des chiffres mais n'ont pas le temps de les traiter eux-mêmes. De nombreux organismes nationaux de statistique ont créé leurs propres tableaux de bord ou portails consacrés à la COVID-19¹, et Eurostat a lancé en décembre 2020 un tableau de bord statistique européen de la reprise ([European Statistical Recovery Dashboard](#)).

54. Une autre évolution s'est produite en parallèle, en contraste presque direct avec l'assistance accrue fournie à l'utilisateur pour faciliter l'interprétation grâce à un prétraitement poussé. Pour certains utilisateurs, l'utilité de la statistique officielle dans les premiers jours de la pandémie résidait principalement dans la disponibilité de métadonnées détaillées, transparentes et vérifiables. Pour nombre d'entre eux, l'avantage comparatif de la statistique officielle tenait à la possibilité de vérifier les sources, de comprendre les concepts et les définitions, d'étudier les raisons des différences de mortalité mesurée de différentes manières et d'analyser, entre autres, les facteurs des variations des taux d'infection, des taux de chômage et de la fréquence des tests.

55. Une autre évolution majeure des déterminants de l'utilité de la statistique officielle – comprise en tant que secteur d'activité, système ou organisme national de statistique plutôt qu'en termes de produits ou de services statistiques en particulier – résultant de la pandémie est l'importance croissante accordée au rôle de la statistique officielle dans la préservation d'une utilisation correcte et équitable des données statistiques. Le rôle des statisticien(ne)s en chef, des économistes en chef et des organismes de réglementation statistique, qui consiste à dénoncer les abus délibérés ou accidentels, a toujours été l'apanage de la statistique officielle. La montée de la mésinformation liée à la COVID-19, combinée à la méfiance généralisée envers les gouvernements et à la politisation des mesures de lutte contre la pandémie, ont mis les organismes nationaux de statistique directement sous les projecteurs en tant que garants des faits statistiques. Il a fallu déployer des efforts supplémentaires pour que le grand public comprenne que les organismes nationaux de statistique étaient indépendants du pouvoir politique. Un individu qui regarde les politiciens débattre à coup de statistiques appréciera sans doute plus que jamais à sa juste valeur le fait de savoir que les chiffres n'ont pas été produits par ceux qui les citent et que toute utilisation abusive flagrante de statistiques sera publiquement dénoncée.

¹ Par exemple, la [Pologne](#), l'[Irlande](#) et les [Pays-Bas](#), parmi beaucoup d'autres.

56. Les changements observés dans l'appréciation par les utilisateurs des différents aspects de la statistique officielle peuvent – et doivent – inciter les organismes nationaux de statistique à s'y adapter afin de garantir que leurs travaux conservent leur pertinence. Il se pourrait que ces changements ne concernent que le court terme. En effet, certains des nouveaux utilisateurs pourraient redevenir progressivement des non-utilisateurs ou des utilisateurs passifs, tandis que les utilisateurs réguliers et les spécialistes pourraient recommencer à privilégier le niveau de détail et la précision au détriment de la rapidité de production des chiffres préliminaires. Cependant, la prise de conscience que ce qui fait la valeur de la statistique officielle n'est ni immuable ni universel est irréversible. Si les statisticiens sont désireux de mesurer la qualité de leurs produits (voir la section 2.3.3), leur définition de la qualité n'est pas synonyme de celle d'utilité.

C. Définition des notions en jeu

57. Les statisticiens savent bien que la production de mesures significatives, comparables et interprétables nécessite des notions claires. Cela vaut particulièrement pour les termes du langage courant qui sont utilisés dans un contexte spécialisé, comme cela est le cas du mot « utilité ». Par conséquent, plutôt que de présumer une compréhension commune des notions qui serviront de fondement, on trouvera dans les parties ci-après les définitions des termes utilisés dans le présent rapport.

58. Ce débat permet d'établir une distinction entre ce qu'est l'utilité et ce qu'elle n'est pas, de réfléchir à ce qui distingue les statistiques officielles des autres statistiques, et d'étudier les acteurs qui font que le marché des données est aujourd'hui l'objet d'une concurrence tellement féroce. Dans le présent chapitre, il s'agit de recenser les facteurs qui déterminent les composantes de l'utilité, afin que les organismes nationaux de statistique puissent se fixer pour objectif de les mesurer.

1. Utilité (valeur)

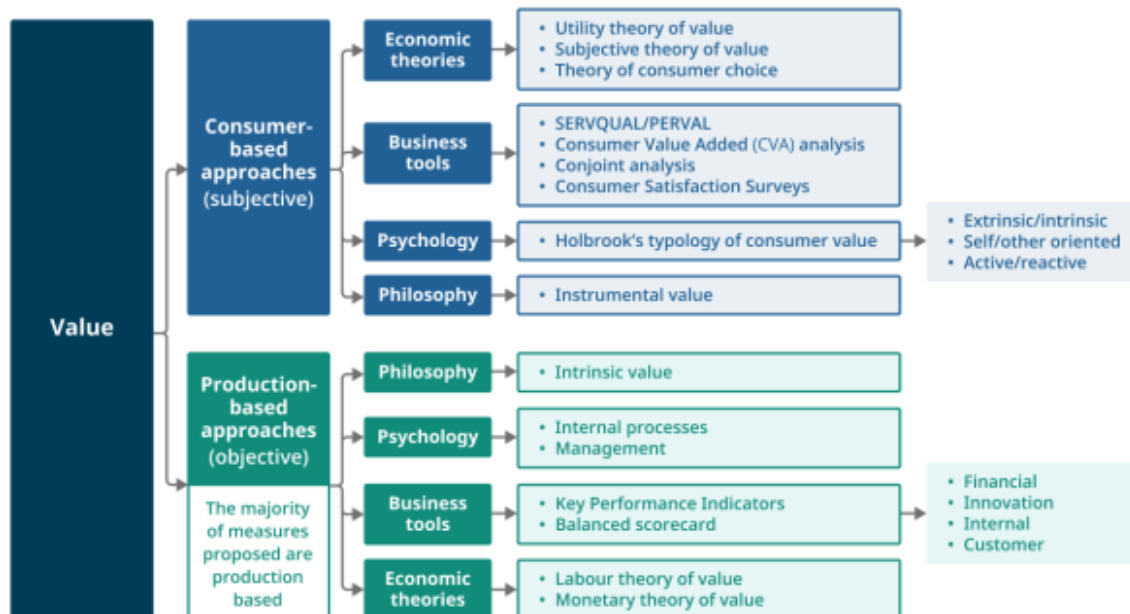
59. Le mot « valeur » peut être compris de différentes façons. Il a été décortiqué et défini par diverses écoles de pensée, comme l'illustre la figure 1, un diagramme conceptuel élaboré par l'équipe spéciale pour cartographier les principaux courants de pensée. Bien que notre objectif ne soit pas de présenter toutes ces approches de manière exhaustive, il est important de noter (comme l'illustre ce diagramme) qu'il existe une divergence majeure entre les conceptions de la valeur fondées sur la production et celles qui sont basées sur la consommation. La conception de la valeur fondée sur la production est associée à la disponibilité – sa rareté ou son abondance – du bien ou du service concerné, qui détermine la valeur d'échange ou de marché de ce produit, c'est-à-dire son prix. Utilisé de cette manière, le mot « valeur » fait référence à quelque chose d'objectif, déterminé par le marché. En revanche, la compréhension que le consommateur a de la valeur est liée à ses traditions culturelles, à ses émotions et à ses souvenirs, et elle est donc subjective et variable. Dans cette acception, la valeur n'est pas une qualité intrinsèque d'une chose : elle est subjective et varie selon le contexte. Sachant que la statistique officielle n'est pas un simple bien marchand, sa valeur – son utilité – ne peut être appréhendée par une considération objective de son prix, mais elle doit plutôt être examinée à travers un second prisme, celui du consommateur. Comme l'a déclaré la précédente équipe spéciale sur l'utilité de la statistique officielle, il est rare qu'un produit ou un service ait une utilité intrinsèque permanente. Par conséquent, l'utilité est une qualité dynamique qui doit être évaluée et repensée en permanence (CEE, 2018).

60. Du point de vue terminologique, la valeur est ce que l'on appelle une notion floue. En tant que telle, il est d'abord nécessaire de préciser le contexte concerné avant de dire ce que l'on entend par valeur, puis de recenser les éléments constitutifs de cette notion avant de les mesurer. Dans le présent contexte, il s'agit d'une évaluation de l'utilité de la statistique officielle, du point de vue des utilisateurs, aux fins de la démonstration de cette utilité et de l'amélioration des produits fournis par les organismes nationaux de statistique. Ces éléments constitutifs sont déterminés par les qualités que les utilisateurs prêtent aux statistiques pour éclairer leur prise de décisions.

Figure 1
Carte conceptuelle de la valeur selon les différentes écoles de pensée

A conceptual map of value within different schools of thought

An objective of this report is to encourage a shift from how statistical organisations think about the value of official statistics, from production based to consumer-based approaches as value is determined by the customer.



2. Utilité et valeurs

61. Les discussions actuelles entre les statisticien(ne)s en chef et les autres acteurs clés de la statistique officielle sont actuellement principalement axées sur la nécessité de se recentrer sur les valeurs fondamentales de la statistique officielle et de réfléchir à leur signification. Dans une large mesure, ces valeurs fondamentales s'articulent autour des [Principes fondamentaux de la statistique officielle](#), ainsi que de la manière dont les organismes nationaux de statistique les appliquent dans leur travail.

62. Il convient d'établir une distinction essentielle entre l'utilité perçue par l'utilisateur et ces valeurs dont les organismes nationaux de statistique évaluent l'application dans leur fonctionnement et dans leurs propres produits et services. Il s'agit de concepts indissociables qui se recoupent sur des points importants, mais qui ne sont pas totalement interchangeables.

63. Premièrement, alors que l'utilité de la statistique officielle varie en fonction de l'évolution de la situation sociale et de la façon dont les utilisateurs y réagissent, les valeurs fondamentales demeurent invariables indépendamment des circonstances temporaires (tout comme les Principes fondamentaux, l'utilisation de l'adjectif « fondamental » servant à souligner cette continuité).

64. Deuxièmement, l'utilité, comme la beauté, est une notion relative, alors que les valeurs sont des notions qui nous tiennent à cœur, qui façonnent nos attitudes, nous font agir, déterminent nos priorités et guident nos comportements. Dans le cas de la statistique officielle, ces valeurs fondamentales déterminent la manière dont nous nous percevons et dont nous aimerions être perçus par autrui.

65. Cependant, il se peut que les valeurs auxquelles nous tenons le plus ne soient pas celles que les autres apprécient le plus chez nous. Par exemple, une personne peut considérer que l'honnêteté et l'intégrité sont les valeurs qui comptent le plus pour elle, mais si vous demandez à d'autres ce qu'ils apprécient chez cette personne, ils pourraient vous répondre que c'est son efficacité ou sa bonne humeur. Il ne s'agit pas d'une contradiction, mais simplement du fait que les deux mots renvoient à des choses différentes. Cela dit, les valeurs peuvent être en lien direct avec l'utilité ou jouer un rôle dans sa création : une personne honnête et intègre peut travailler dur, ce qui peut se traduire par une efficacité que les autres apprécieront. Il en va de même pour la statistique officielle : nos valeurs fondamentales

constituent le fondement et la raison de nos actions et, du moins l'espérons-nous, elles confèrent à notre travail des caractéristiques valorisées par la société. Cependant, nous ne pouvons pas partir du principe que ces valeurs sont – ou devraient être – les principales ou les seules choses que la société attend de nous.

66. Les organismes nationaux de statistique aimeraient beaucoup que la société dans son ensemble connaisse et comprenne leurs valeurs fondamentales. La communauté statistique internationale et les différents organismes nationaux s'efforcent actuellement de mieux communiquer sur leurs valeurs fondamentales et les Principes fondamentaux, en se fondant sur l'hypothèse que mieux la statistique officielle sera connue, plus ses produits seront appréciés et considérés comme utiles.

67. Cependant, peut-être manque-t-il des étapes à ce raisonnement. Ce n'est pas parce que quelqu'un comprend vos valeurs et ce qui vous fait avancer qu'il partagera nécessairement votre point de vue. Cette compréhension pourrait modifier la perception qu'il a de vous, mais ce n'est pas certain. En fait, elle pourrait même avoir une influence négative. Lorsque nous apprenons ce qui motive le comportement d'une personne dans la vie quotidienne, cela peut nous amener à la tenir en plus haute estime, ou, à l'inverse, la discréditer à nos yeux. Dans le même ordre d'idées, il ne suffit pas de veiller à ce que les valeurs et les principes fondamentaux qui guident les statisticiens officiels soient connus par le plus grand nombre, aussi louable cet objectif soit-il. Selon l'équipe spéciale, il est essentiel que les statisticiens officiels communiquent sur leurs valeurs et sur la manière dont ils créent de la valeur ajoutée, car nous ne pouvons partir du principe que la société pourra le savoir par simple déduction. Pour ce faire, nous devons déterminer – en interrogeant des membres de la société – ce qui fait l'utilité de la statistique officielle et, partant, la manière dont notre travail y contribue. Cette dernière étape n'est pas quelque chose que nous pouvons faire seuls. L'introspection pourra certes nous permettre d'examiner nos propres convictions et les principes centraux sur lesquels nous avons construit notre travail, mais ces efforts risquent d'être vains si nous ne tenons pas également compte des avis de ceux qui évaluent l'utilité de nos travaux (pour plus de détails à ce sujet, voir la section 3.2).

3. Utilité et qualité

68. Aux fins du présent document, il convient également d'établir une distinction entre utilité et qualité. La communauté de la statistique officielle est fière de la qualité de ses travaux. En effet, celle-ci est souvent présentée comme la marque de fabrique et l'apanage de la statistique officielle, par rapport aux autres acteurs du secteur et aux statistiques et données fournies par d'autres sources. Que voulons-nous dire lorsque nous affirmons que la statistique officielle offre – ou s'efforce d'offrir – un niveau de qualité élevé ?

69. L'Organisation internationale de normalisation (ISO) définit la qualité comme l'ensemble des caractéristiques d'un produit ou d'un service qui lui confèrent l'aptitude à satisfaire des besoins exprimés ou implicites (ISO 9000:2015). La Division de statistique (2019, p. 8) en donne une définition dans un langage plus courant : « Qualité : Mesure dans laquelle un ensemble de caractéristiques inhérentes à un objet satisfait aux exigences. Une définition simple est "apte à l'emploi" ou "apte à l'usage". Ce sont les besoins des utilisateurs qui définissent la qualité. Différents utilisateurs peuvent avoir différents besoins qui doivent être mis en balance les uns avec les autres. ».

70. Les [Principes fondamentaux de la statistique officielle](#), qui ont été élaborés dans la région de la CEE en 1992 puis adoptés en tant que norme mondiale par l'Assemblée générale, décrivent les préceptes fondamentaux qui sous-tendent l'ensemble des activités des systèmes statistiques nationaux : non seulement les produits et services statistiques eux-mêmes, mais aussi les processus, les perceptions, les relations avec les pouvoirs publics et les parties prenantes, ainsi que les normes éthiques.

71. Les cadres d'assurance de la qualité et les guides relatifs à leur application, tels que le [Manuel des cadres nationaux d'assurance de la qualité des Nations Unies en statistiques officielles](#) et le [cadre d'assurance qualité du système statistique européen](#), ainsi que leurs

diverses adaptations nationales et internationales², sont intimement liés aux Principes fondamentaux de la statistique officielle. Ils traduisent sur le plan opérationnel la notion de qualité telle que définie ci-dessus grâce à un ensemble de critères ou de dimensions regroupés en trois catégories : ceux qui se rapportent à l'environnement institutionnel, ceux qui sont liés au processus de production de statistiques et ceux qui concernent les produits statistiques eux-mêmes. Si les dimensions particulières incluses dans ces cadres peuvent différer légèrement selon les pays, les organismes, les types de données et les types de produits, elles recouvrent en général les éléments suivants (Division de statistique, 2019, p. 5 et 6) :

- a) Pertinence : mesure dans laquelle les statistiques répondent aux besoins des utilisateurs ;
- b) Exactitude : proximité des estimations aux valeurs exactes ou réelles que les statistiques étaient censées mesurer ;
- c) Fiabilité : proximité de la (des) valeur(s) initialement estimée(s) avec la (les) valeur(s) estimée(s) ultérieurement si des chiffres préliminaires sont diffusés ;
- d) Actualité : délai entre la fin d'une période de référence (ou date) et la diffusion des statistiques ;
- e) Ponctualité : délai entre la date de publication et la date cible à laquelle les données ou statistiques auraient dû être fournies ;
- f) Accessibilité : facilité et conditions d'accès des informations statistiques ;
- g) Clarté : disponibilité de la documentation appropriée relative aux statistiques et assistance supplémentaire que les producteurs mettent à la disposition des utilisateurs ;
- h) Cohérence : capacité de combiner de manière fiable des statistiques et des ensembles de données de différentes manières et pour différentes utilisations. La cohérence est souvent utilisée comme synonyme d'homogénéité ;
- i) Comparabilité : mesure dans laquelle les différences entre les statistiques de zones géographiques différentes, de domaines non géographiques ou dans le temps peuvent être attribuées à des différences entre les valeurs réelles des statistiques.

72. Il est donc possible d'utiliser ces cadres d'assurance de la qualité pour évaluer la qualité de l'ensemble des activités d'un organisme national de statistique, depuis un produit statistique individuel jusqu'à un système statistique dans son ensemble.

73. Dès lors, pourquoi ne pas tout simplement se fier à ces cadres ? Pourquoi avons-nous également besoin d'un cadre de mesure de l'utilité ? La réponse est simple : qualité n'est pas synonyme d'utilité.

a) *La différence entre qualité et utilité*

74. Ces deux termes, et les notions qu'ils recouvrent, sont bien sûr intimement liés, et leurs acceptions se chevauchent de manière significative. Sous certains aspects, ils sont même parfois identiques. Il est d'autant plus difficile de démêler ces deux concepts que leur degré de chevauchement diffère selon l'utilisateur et l'utilisation.

75. La principale différence entre la qualité et l'utilité est la perspective dans laquelle elles sont interprétées. La qualité statistique est, à la base, une notion conçue pour un organisme de statistique afin de lui permettre de garantir que les produits qu'il diffuse respectent les normes qu'il s'est fixées. Ainsi, même si une définition de la qualité donnée précédemment est « l'aptitude à l'usage », une large majorité des dimensions liées à ce terme peuvent être comprises et même mesurées sans référence à l'utilisateur et sans mener d'enquêtes sur le point de vue des utilisateurs. Sur les neuf dimensions recensées dans le cadre élaboré par la Division de statistique, une seule – la pertinence – exige une référence explicite à l'utilisateur et à l'usage qu'il entend faire du produit (une deuxième – l'accessibilité – peut être interprétée en des termes qui dépendent des caractéristiques de l'utilisateur, telles que sa

² Par exemple, Statistique Canada, Statistique Suède, Fonds monétaire international (FMI) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

culture statistique ou ses capacités physiques et mentales). Cela signifie qu'à l'exception de la dimension de la pertinence, les évaluations de la qualité peuvent s'appuyer sur des activités principalement internes à l'organisme de statistique.

76. En revanche, l'utilité, telle qu'elle est comprise par l'équipe spéciale, doit être entièrement définie par le client : elle est en fait très similaire à la dimension de pertinence de la qualité, mais elle recouvre également d'autres aspects (voir le chapitre 3 pour un examen de ces aspects). Un cadre de mesure de l'utilité pourrait comprendre des éléments quantifiables en interne (tout ce qui va du nombre de téléchargements au temps de réponse du service à la clientèle en passant par la ponctualité des données publiées), mais seul un utilisateur est en mesure de dire si ces éléments constituent réellement à ses yeux des composantes de l'utilité. La qualité, par essence, est un degré d'excellence, tandis que l'utilité est l'appréciation subjective de cette qualité qui rend quelque chose désirable.

77. Un exemple peut permettre d'illustrer cette différence : une enfant a une peluche préférée ; il s'agit d'un ours en peluche d'occasion, de piètre qualité et qui louche. Quels que soient les critères réalistes que l'on puisse utiliser pour définir la qualité d'une peluche, ce jouet ne satisfait pas à nombre d'entre eux. Cependant, il présente certainement une grande valeur pour l'enfant. Elle adore sa peluche. Même l'ours en peluche le plus doux, le plus beau et le mieux cousu qui soit, avec un nœud en soie autour du cou, ne répondrait jamais à ses critères d'ours en peluche de valeur. Il en va de même pour la qualité et l'utilité. Pour certains enfants, les critères seront tout à fait identiques : certains aimeront l'ours « parfait », avec son nœud en soie. Pour d'autres, les critères se recouperont, certains étant des caractéristiques à la fois de qualité et d'utilité (la douceur, par exemple, pourrait conférer aux ours à la fois une meilleure qualité et une plus grande utilité aux yeux de nombreux enfants). Cependant, pour d'autres encore – par exemple, cette enfant –, les critères retenus pour décider qu'un ours en peluche a de la valeur n'ont presque rien à voir avec ce que nous pourrions utiliser pour dire qu'il est de haute qualité, et nous n'avons ni le droit ni le pouvoir de prétendre que les critères qu'elle utilise sont « erronés » ou qu'elle devrait changer d'avis, ni n'avons aucun intérêt à le faire. Nous pouvons communiquer sur la qualité, mais nous ne pouvons pas faire en sorte que les utilisateurs l'apprécient.

b) *Dans ces conditions, qu'est-ce qui compte le plus ?*

78. Les cadres d'assurance de la qualité sont conçus de façon à garantir que les statistiques produites par les organismes nationaux sont de bonne ou de haute qualité. Ils remplissent une fonction claire et évidente, et les travaux de l'équipe spéciale ne visent en aucun cas à minimiser l'importance de la qualité ou à remettre en cause les procédures bien établies ayant pour objectif de définir, d'évaluer et d'améliorer la qualité. Cependant, la qualité n'est pas synonyme d'utilité. Ces deux notions doivent être mesurées, pour des raisons différentes. Nous mesurons la qualité pour nous assurer que nous produisons les meilleures statistiques possible, et nous mesurons l'utilité pour nous assurer que nos produits répondent aux besoins des utilisateurs. Un restaurant préparant des mets d'excellente qualité n'aura pas de succès dans une ville où la plupart des gens veulent de la restauration rapide. Les restaurateurs qui réussissent sont ceux qui réalisent des études de marché pour déterminer les attentes de leurs clients potentiels, et les organismes nationaux de statistique doivent faire de même.

79. Le reste de ce chapitre n'a pas été repris dans la version abrégée du document.

IV. Examen du cadre de mesure

A. Principes directeurs à mettre en œuvre pour affiner le cadre de mesure

80. Pour définir les mesures à intégrer dans le cadre, l'équipe spéciale s'est appuyée sur les principes suivants :

a) Les mesures doivent être clairement indicatives de l'utilité de la statistique officielle. Comme indiqué à la section 2.3.3, l'utilité n'est pas simplement synonyme de qualité. Par conséquent, même si une mesure peut manifestement servir à mesurer correctement la qualité statistique ou l'adhésion aux préceptes fondamentaux de la statistique

officielle, cela ne veut pas dire pour autant qu'elle mérite d'être incluse dans un cadre de mesure de l'utilité ;

b) Les mesures doivent être (au moins théoriquement) quantitatives et avoir une relation monotone avec l'aspect de l'utilité qui doit être mesuré. En d'autres termes, une mesure supérieure indique une utilité supérieure et une mesure inférieure une utilité inférieure, sachant que la corrélation n'est pas nécessairement linéaire ;

c) Les mesures doivent pouvoir se traduire par la formulation d'objectifs réalisables, c'est-à-dire qu'il faut savoir à quoi doit ressembler un « bon » niveau de l'indicateur et qu'il doit être possible d'envisager la façon dont un organisme national de statistique pourrait exploiter les informations recueillies en produisant la mesure, de façon à connaître les actions ou les comportements susceptibles d'influer sur le niveau de la mesure (c'est-à-dire qui pourraient améliorer l'aspect de l'utilité mesuré). Il peut être intéressant, pour diverses raisons, de mesurer quelque chose dont la causalité est entièrement externe (et cela pourrait présenter un grand intérêt pour le fonctionnement de l'organisme national de statistique), mais aucune action ne pourrait être menée sur cette base pour améliorer la valeur de la statistique officielle ;

d) Il faut tenir compte des possibles conséquences involontaires liées à la production d'une mesure. L'acte de mesurer quoi que ce soit n'est jamais neutre. Il signifie que nous attachons de l'importance à la chose mesurée et que, délibérément ou non, nous pouvons en faire un objectif ou une cible, ce qui peut perturber le comportement de ceux dont les actions participent de la chose mesurée³.

81. Les mesures que de nombreux pays considèrent depuis longtemps comme des indicateurs clefs de performance sont naturellement jugées importantes et généralement incluses dans le cadre.

82. En plus de classer les mesures du cadre en deux catégories – celles qui sont retenues et proposées comme mesures de l'utilité et celles qui ne sont pas recommandées –, l'équipe spéciale a également essayé d'établir une distinction entre les mesures axées sur une conceptualisation de l'utilité fondée sur la production et celles qui sont axées sur une conceptualisation basée sur le consommateur. Bien que cette distinction ne soit en aucun cas claire et nette (certaines mesures entrent dans les deux catégories, tandis que pour d'autres, la catégorisation n'est pas claire), cette démarche contribue à encadrer la sélection des mesures de l'utilité d'une manière qui pourrait aider les organismes nationaux de statistique à réfléchir aux critères de sélection de leurs mesures.

83. Le reste de ce chapitre n'a pas été repris dans la version abrégée du document.

³ Il est essentiel de reconnaître que même si un organisme national de statistique n'a pas explicitement défini une mesure comme étant un objectif, elle peut le devenir. Même si nous disons qu'il ne s'agit que d'une « simple mesure », l'acte de mesurer influence le comportement, ce qui se répercute sur la chose mesurée. Si une équipe est évaluée sur un indicateur clef de performance, elle s'efforcera d'améliorer cet indicateur, peut-être même au détriment d'autres tâches. Si un organisme national de statistique décide de mesurer l'utilité à l'aide d'une série particulière d'indicateurs (et en supposant que l'objectif global est d'améliorer l'utilité), les efforts collectifs des organismes de statistique viseront, à tort ou à raison, à améliorer ces indicateurs, peut-être en laissant de côté d'autres aspects de l'utilité qui ne seraient pas couverts par ces indicateurs. Par exemple, si le nombre de retweets des tweets de l'organisme national de statistique est considéré comme une mesure de la participation des utilisateurs, cela pourrait-il inciter inconsciemment les gestionnaires de médias sociaux à publier des informations plus populaires, peut-être au détriment d'informations statistiques plus « sérieuses » qui informeraient mieux les utilisateurs mais seraient moins susceptibles d'être retweetées ? Et serait-ce une bonne ou une mauvaise chose, ou cela n'aurait-il pas d'importance ? Autre exemple : si le délai de détection des erreurs est considéré comme une mesure de l'exactitude, cela pourrait-il conduire les équipes de statisticiens à prendre plus de temps pour vérifier leurs chiffres avant de les publier et, ce faisant, réduire la ponctualité ? Cela ne veut pas dire que ce serait une mauvaise chose, mais simplement qu'il faut tenir compte de ce facteur, ou plus généralement de la possibilité que l'adoption d'une mesure puisse avoir une influence sur les comportements.

V. Conclusions, recommandations et travaux futurs

A. Conclusions

1. Nous ne pouvons pas considérer l'utilité comme allant de soi

84. La première phrase du mandat de l'équipe spéciale, c'est-à-dire le point de départ du présent document, se lisait comme suit : les statisticiens officiels savent que leurs produits, qui reposent sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, sont d'une utilité unique. Les travaux que l'équipe spéciale a menés pendant deux ans ont montré qu'il serait utile que les statisticiens officiels fassent leur autocritique, c'est-à-dire qu'ils commencent par s'interroger sur l'utilité de leurs produits (et par s'attacher à en déterminer la nature et la portée) plutôt que de partir du principe qu'il n'y a aucun doute à ce sujet.

2. Nous ne devons pas confondre l'utilité avec la qualité ni avec l'adhésion à nos valeurs

85. La qualité des produits et l'adhésion aux valeurs fondamentales de la statistique officielle sont des aspects essentiels qui contribuent à nous définir, à nous faire avancer et à orienter nos travaux. Cependant, ils ne sont pas synonymes de l'utilité de notre travail aux yeux de la société, et nous ne devons pas les considérer comme tels. Pour mesurer l'utilité, il faut mesurer autre chose que le degré de conformité avec les dimensions de qualité existantes ou le respect des valeurs sur lesquelles les statisticiens s'accordent.

3. Mesurer l'utilité nous aide à la fois à la mettre en évidence et à la renforcer

86. Au cours de l'examen du cadre de mesure, il est apparu clairement que certains pays produisent certaines mesures de façon routinière depuis un certain temps, parfois depuis de nombreuses années. Plusieurs pays ont indiqué que cet examen les avait aidés à réfléchir aux raisons et aux fins pour lesquelles ils produisaient ces mesures. Dans certains cas, c'était tout simplement parce qu'il était facile de les produire. Cependant, il est ressorti de l'effort d'introspection associé à cet exercice que certaines des mesures les plus couramment produites n'étaient en fait pas considérées comme très importantes, tandis que d'autres, moins courantes, étaient considérées comme telles. L'importance d'une mesure est déterminée à l'aune de ce à quoi elle pourrait servir. Il ne sert à rien de produire une mesure de l'utilité si elle n'inspire pas les actions qui en découlent. Il peut s'agir d'activités internes visant à améliorer l'utilité (par exemple, une mesure de la satisfaction des utilisateurs peut être utilisée pour évaluer les effets des activités visant à accroître la satisfaction des utilisateurs) ou à la mettre en évidence (par exemple, une mesure positive de la confiance publique dans la statistique officielle peut être utilisée comme un outil de marketing).

4. Établir une distinction entre les notions d'utilité fondées respectivement sur la production et sur le consommateur conduit à des approches différentes de l'évaluation de l'utilité

87. Lorsque nous évaluons l'utilité de nos produits selon les termes définis par les organismes nationaux de statistique et leurs processus de production, nous aboutissons à des mesures de l'utilité qui sont également définies en ces termes, qui s'articulent autour de ce que nous produisons et de ce que nous faisons. Si nous passons à une conceptualisation de l'utilité fondée sur le consommateur, nous disposons alors d'un éventail de mesures possibles plus varié, plus large et potentiellement plus utile pour nous orienter vers des activités ciblées visant à renforcer l'utilité de nos travaux.

5. Aucun cadre de mesure de l'utilité ne conviendra à l'ensemble des pays

88. Au vu des différences qui existent entre les pays en termes de maturité et de capacités organisationnelles, de missions de base et d'objectifs stratégiques, ainsi que de types de produits et services statistiques, il serait impossible d'élaborer un cadre unique de mesure de l'utilité et de recommander à tous les pays de produire toutes les mesures en question. Il n'est donc pas réaliste d'envisager une comparabilité entre les pays, à laquelle ceux-ci n'aspirent d'ailleurs pas, puisque leurs tentatives de mesurer l'utilité sont principalement destinées à des fins nationales. Néanmoins, l'examen des expériences des pays a mis en évidence des

points communs, ce qui a permis de définir de grandes orientations communes, à défaut de pouvoir le faire dans le détail. En outre, il a révélé que les mesures de l'utilité pouvaient perdre en signification si elles étaient traitées de façon isolée, et qu'elles étaient souvent plus utiles lorsqu'elles étaient examinées conjointement avec des mesures connexes (par exemple, en tant que série de mesures portant sur l'utilisation des statistiques). Le cadre de mesure ne doit donc pas être considéré comme un menu ou une liste de souhaits à partir desquels on peut sélectionner des indicateurs individuels à volonté, mais plutôt comme un guide des dimensions et sous-dimensions sur lesquelles les pays peuvent choisir d'axer leurs travaux.

B. Recommandations

89. En liaison avec le cadre proposé pour mesurer l'utilité de la statistique officielle, l'équipe spéciale recommande aux organismes nationaux de statistique d'envisager de mener en complément les activités suivantes :

1. Commencez par fixer un objectif et élaborer une carte des résultats

90. Si nous avons proposé ici un objectif générique commun applicable à tous les pays (« la statistique officielle est d'une utilité croissante à nos communautés »), les organismes nationaux de statistique peuvent, s'ils le souhaitent, l'adapter afin de l'intégrer à leur propre stratégie ou déclaration de mission. À partir de leur objectif, ils doivent déterminer leur propre stratégie à moyen terme et les résultats escomptés. Ils peuvent pour ce faire utiliser la carte des résultats présentée ici en tant que modèle ou source d'inspiration. Si l'on trouve dans le présent document une proposition de cadre de mesure d'ordre général, les choix que fera chaque pays pour mesurer l'utilité de leurs statistiques officielles devront s'inscrire dans leur propre carte des résultats, chaque mesure utilisée devant être dûment justifiée au regard des résultats attendus.

2. Demandez aux utilisateurs ce qui présente de l'utilité à leurs yeux

91. Ne partez pas du principe que nous savons ce qui présente de l'utilité aux yeux de nos utilisateurs. Déterminez les critères constitutifs de l'utilité, les poids relatifs qui leur sont appliqués, ainsi que la manière dont ils diffèrent selon les groupes d'utilisateurs et les utilisations. Nous devons accepter que le fait de demander aux gens « Qu'est-ce qui fait que les statistiques présentent une utilité à vos yeux ? » n'est pas le meilleur moyen d'y parvenir. Pour déterminer leurs préférences, il faut recourir à des méthodes plus subtiles, car nous sommes rarement conscients de nos propres valeurs et capables de les exprimer.

3. Continuez de poser des questions

92. Menez en permanence des recherches sur la façon dont les utilisateurs voient les choses (les critères qu'ils utilisent pour déterminer l'utilité, ainsi que la mesure dans laquelle nos produits satisfont à ces critères). Les besoins des utilisateurs peuvent varier, comme nous l'avons vu à la section 2.2 (conséquences de la pandémie sur l'utilité), et nous devons donc adapter les méthodes que nous utilisons pour évaluer dans quelle mesure ces besoins sont satisfaits.

4. Interrogez tout le monde

93. Nous ne pouvons pas partir du principe que tous les utilisateurs attachent une importance égale à toutes les composantes de l'utilité. Nous devons segmenter notre base d'utilisateurs (ainsi que les utilisateurs passifs et les non-utilisateurs) et étudier séparément leurs besoins et préférences.

5. Examinez ce qui pourrait se passer lorsqu'une mesure est érigée en objectif

94. Prêtez une attention particulière aux actions qui pourraient être encouragées si l'inclusion d'une mesure dans un cadre de mesure de l'utilité conduit à des actions susceptibles d'avoir des conséquences sur cette mesure. Ces conséquences involontaires peuvent être positives, mais elles sont souvent négatives.

6. Examinez et révisez les mesures et les méthodes

95. Le choix d'une série de mesures permettant d'évaluer l'utilité de notre travail s'inscrit dans la continuité. En effet, les besoins des utilisateurs évoluent, de même que les produits et services que nous offrons, et les objectifs stratégiques, les stratégies et les résultats de nos organisations vont également évoluer. Par conséquent, l'ensemble d'indicateurs utilisé pour mesurer l'utilité devra être adapté à ces changements. Les méthodes disponibles seront également améliorées au fil du temps. Les organismes nationaux de statistique pourront se référer à la carte des résultats de leur organisme pour voir quels aspects ont changé et devraient être mis à jour, plutôt que de réitérer à chaque fois l'exercice en entier. Ce type d'examen devrait être intégré dans les processus réguliers de l'organisme.

7. Tirez parti des mesures de l'utilité produites

96. Les statisticiens officiels aiment répéter l'adage selon lequel les statistiques ne sont utiles que si elles sont utilisées. Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra en tirer parti. Cela s'applique aussi bien aux mesures de notre propre utilité qu'aux mesures statistiques classiques. Il ne faut pas que nous produisions des mesures de l'utilité simplement par principe, mais bien pour nous efforcer d'agir en fonction des résultats afin d'améliorer nos produits et services. Dans le même ordre d'idées, si nous constatons qu'une mesure de l'utilité n'est pas utilisée pour conduire le changement, nous devrions nous interroger sur son intérêt et, si nous estimons qu'elle n'est pas justifiée, cesser de la produire.

C. Travaux futurs

1. Poursuivre la collecte d'exemples nationaux

97. Les études de cas qui figurent dans la version actuelle du présent document ont été collectées au cours des activités de révision du cadre de mesure. Sur la base des données communiquées par les pays, il a été décidé de conserver certaines mesures dans le cadre et d'en mettre d'autres de côté. Certaines des études de cas font donc référence à des expériences portant sur des mesures qui, en fin de compte, n'ont pas été retenues comme mesures potentielles de l'utilité. Il sera important de rassembler une sélection plus large d'études de cas issues de l'ensemble des pays de la CES, en privilégiant celles pour lesquelles il a été déterminé qu'elles présentaient un potentiel en tant qu'indicateurs de l'utilité. Les pays pourraient utiliser le format convenu d'études de cas existant pour partager leurs expériences et les enseignements qu'ils en ont tirés.

2. Transformer ce travail, notamment les exemples nationaux, en un outil en ligne vivant

98. Comme convenu dès le début de l'élaboration du présent rapport et rappelé par le Bureau de la CES à l'occasion de l'examen d'un rapport intermédiaire en octobre 2020, les études de cas nationales seront d'autant plus utiles si elles peuvent être publiées en ligne, sur une plateforme pouvant être enrichie au fil du temps. Les travaux futurs pourraient donc notamment porter sur les possibilités d'intégrer l'ensemble du présent rapport dans une plateforme en ligne, en mettant l'accent sur la création d'un référentiel évolutif des expériences nationales et sur l'élaboration d'un plan de mise à jour permanente d'un tel référentiel.

3. Poursuivre la collaboration internationale à des fins de partage et d'amélioration

99. Les organismes nationaux de statistique disposent d'une immense masse d'idées et de connaissances et d'une expérience incomparable. L'Équipe spéciale a tiré un très grand profit de ses échanges réguliers avec ces organismes, que ce soit sur des questions conceptuelles de haut niveau (la définition de l'utilité) ou dans le cadre de débats méthodologiques approfondis (techniques de mesure de certains indicateurs, techniques de détermination des préférences des utilisateurs, etc.). Il est impératif que les organismes nationaux de statistique de tous les pays procèdent à une difficile introspection en s'interrogeant sur leur raison d'être, la qualité de leur travail et les possibilités d'améliorer leurs produits et services et de faire la preuve de leur utilité.

100. Il est essentiel que cette démarche ne s'arrête pas au présent rapport, mais qu'elle se prolonge dans le cadre d'un échange continu d'expériences sur les succès et les échecs des différentes mesures de l'utilité, sur les méthodes permettant de déterminer la perception de l'utilité par les utilisateurs, et sur les moyens de mettre ces informations au service du renforcement de l'utilité de la statistique officielle.

101. Pour y parvenir, les organismes nationaux de statistique pourraient par exemple :

- a) Organiser des ateliers internationaux pour présenter des études de cas par pays ;
- b) Organiser un atelier pour élaborer une version générique affinée de la carte des résultats, dans le but d'élaborer des orientations pour aider les pays à utiliser cette technique ;
- c) Inviter les pays à partager leur expérience en matière d'utilisation des approches proposées dans le présent document dans le cadre de l'élaboration de leur propre cadre national d'évaluation de l'utilité.

4. Diffuser les résultats de leurs travaux

102. Il se peut que les pays ayant réussi à produire des mesures de l'utilité aient diffusé les résultats de leurs travaux au niveau national. Il pourrait également être utile que la communauté des statisticiens officiels dans son ensemble veille à ce que les résultats de cet effort collectif soient largement diffusés. Pour cela, il faudrait que des organismes nationaux de statistique se fassent les avocats de cette cause, comme cela se fait au niveau international.
